

Mini-stages pour les élèves

de 3^{ème} et de 4^{ème}

au Lycée des Métiers Val Moré

Maintenance des Matériels et des Véhicules ou Conduite Routière

Le 14 novembre 2022,

Mesdames les Principales, Messieurs les Principaux
Mesdames et Messieurs les professeurs principaux de 3^{ème} et de 4^{ème}
Mesdames et Messieurs les Psychologues-Education Nationale

Objet : Mini-stages 2022-2023

Le lycée des métiers Val Moré organise chaque année **de janvier à avril** des **mini-stages d'une journée**.

Ils sont destinés **prioritairement aux élèves de 3^{ème}** soucieux de préparer leur orientation et de découvrir nos filières de formation en CAP ou Bac Professionnel.

Des mini-stages sont aussi possibles en 3^{ème} Prépa Métiers pour **les élèves de 4^{ème}** voulant s'orienter vers cette classe.

Intégré dans une classe de la filière choisie, l'élève pourra observer des séances d'enseignement professionnel et général et ainsi échanger avec les élèves. Les enseignants rencontrés, comme tous les personnels du lycée, répondront à ses questions sur les pré requis à l'affectation, le travail, l'organisation de la formation, les périodes de formations en entreprises,

L'inscription à ces mini-stages se fait exclusivement par le collège d'origine de l'élève.

Le mini-stage est généralement d'une journée entière, mais il peut être aussi d'une demi-journée.

Nous encourageons vivement à ce que l'élève en profite aussi pour **faire l'expérience de l'internat une nuit.**

Le lycée des métiers Val Moré proposera une date d'accueil de l'élève après réception de la demande du collège et ce en fonction des disponibilités pédagogiques.

Une convention établie par le lycée Val Moré sera transmise au collège pour signature par toutes les parties.
Le mini-stage n'aura pas lieu si la convention n'est pas retournée signée au lycée Val Moré avant la date prévue.

Sur le site du lycée des métiers Val Moré <https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/-wp-/>, vous trouverez le calendrier des périodes d'accueil en mini-stage, un document de demande individuelle de mini-stage avec les conditions d'accueil, une plaquette expliquant les mini-stages et une plaquette présentant toutes les formations de notre établissement.

Tous ces documents sont téléchargeables au format PDF dans l'onglet « Orientation et Découverte des formations ».

Pour tout renseignement complémentaire, ne pas hésiter à s'adresser à M. Eric VION, DDFPT, qui coordonne l'organisation de ces mini-stages - 03.25.29.82.88 ou eric.vion@ac-reims.fr

Restant attentifs et disponibles à vos éventuelles interrogations, nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à la diffusion de cette proposition.

Cordialement.



Le Proviseur

X. FRANCOIS